Décision 22-DCC-37 du 24 mars 2022

relative à la prise de contrôle conjoint de la société Géophoros Aix Saint-Jérôme par les sociétés Bouygues Immobilier et Omnes Capital

Posted on: 24 mars 2022 | Secteurs :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Bouygues Immobilier et Omnes Capital
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Géophoros Aix Saint-Jérôme

Lire

le texte intégral de la décision
135.54 Ko